

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 43

Artikel: Désaley
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

| PRIX DE L'ABONNEMENT : | |
|------------------------|----------|
| SUISSE : un an . . . | 4 fr. 50 |
| six mois . . . | 2 fr. 50 |
| ETRANGER : un an . . . | 7 fr. 20 |

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

AVIS. — Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS, pour 1895, recevront ce journal gratuitement durant les mois de novembre et décembre de l'année courante. — Prix de l'abonnement : Pour la Suisse, fr. 4,50 ; pour l'étranger, fr. 7,20.

Les saints à Lausanne. — L'esprit religieux des Lausannois.

Il nous tombe sous les yeux une relation de voyage à Lausanne, en 1842, par un écrivain français, dans laquelle nous remarquons ces curieuses réflexions :

« C'est une contradiction singulière de la part des protestants de la Suisse d'avoir conservé, pour leurs églises, pour les places et pour les rues de leurs villes, les noms des mêmes saints dont ils ont aboli le culte et proscrit les images.

» Pendant mon séjour à Lausanne, je fus souvent tenté de me croire dans un pays catholique, lorsque, voulant aller quelque part et m'adressant au premier venu, je m'entendais faire ces espèces de réponses :

» Vous passerez dans la rue Saint-Pierre, dans la rue Saint-Jean... — Traversez la place Saint-François. — Descendez la Porte Saint-Martin. — Montez la rue Saint-Etienne. — Prenez la descente Saint-Laurent. — Passez près Notre-Dame et vous demanderez la place Saint-Maur. — Le cimetière est près du Calvaire. — Telle personne demeure à Saint-Roch. — Les prisons de l'Évêché sont près de la cathédrale, etc., etc.

» Les Lausannois ont généralement l'esprit religieux. Je les voyais, chaque dimanche, se rendre en foule et avec le plus vif empressement dans leurs églises, soit le matin, à neuf heures, soit l'après midi, à une heure. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous accourraient vers les temples, au bruit des cloches en mouvement, et dont l'agréable carillon me faisait imaginer que j'étais dans quelque ville d'Espagne ou d'Italie.

» Les rues, les places, les promenades se trouvaient désertes tout le temps de l'office, et l'on eût dit que la peste venait de ravager la ville entière. Frappé de ce

curieux spectacle, j'errais au hasard dans les divers quartiers de Lausanne, et surtout près des églises ; mais je ne rencontrais sur mes pas que des agents de police, dont le regard sévère forçait de baisser les yeux, et qui semblaient vouloir me dire : Que faites-vous ? Allez au prêche. Un fait remarquable, et même un peu extraordinaire, raconté par M. Raoul-Rochette, dans ses *Lettres sur la Suisse*, écrites en 1823, vient à l'appui de ce que j'avance, et prouvera que je suis bien loin d'exagérer : « Je me trouvais, dit-il, à Lausanne, un dimanche, et, quelque habitué que je fusse à voir en ce pays les rues désertes à l'heure du service divin, je ne pus m'empêcher d'exprimer à un ministre, avec lequel je dinais ce jour-là, mon étonnement de la profonde solitude que j'avais rencontrée par toute la ville. Vous serez plus surpris encore, me répondit-il, quand vous saurez que tout ce peuple assemblé dans mon temple ne se contente pas seulement d'y apporter l'hommage de sa présence et que près de six mille personnes ont reçu, de mes mains et de celles des autres pasteurs, le pain de la communion. » La population actuelle de Lausanne est estimée de dix à onze mille âmes ; ainsi près des deux tiers de cette population avait satisfait le même jour à la principale obligation de leur croyance. Quel exemple, et dans quel siècle !

Nos lecteurs feront sans doute avec nous la réflexion que si ces Messieurs revenaient passer un dimanche à Lausanne ils s'écrieraient, comme Abner dans Athalie : « Que les temps sont changés ! »

Désaley.

Nous avons entendu maintes fois nos marchands de vins discuter la question de savoir s'ils devaient écrire sur l'étiquette des bouteilles le mot *Désaley* avec un z ou avec un s. Si nous consultons le *Dictionnaire du Canton de Vaud*, de MM. Martignier et de Crousaz, il ne peut y avoir de doute sur l'orthographe de ce mot, dont il donne du reste l'étymologie : il doit s'écrire avec un s.

Voici ce que dit l'ouvrage que nous citons :

Désaley (le) (*Daisiloï, Dasaley, Daseluy, Desale*). Le voyageur parti d'Ouchy et qui longe le rivage de Lavaux en bateau à vapeur, ne manque pas d'admirer l'industrie qui a élevé ces murs destinés à maintenir les terres sur les riches coteaux qui s'étalent à ses yeux. Lorsqu'il a dépassé Cully, entre les maisons de Treytorrens et le village de Rivaz, le coteau a acquis une plus grande déclivité ; des terrasses plus nombreuses et plus étroites, s'élevant en étages, des bords du lac vers la tour de Marsens. C'est la fameuse côte du *Désaley*, qui produit les vins les plus estimés de Lavaux. Etc., etc.

Dans son intéressant travail sur les origines du Désaley, travail appuyé de nombreux et anciens documents, M. R. Blanchet écrit *Désaley* avec un s.

Juste Olivier, traitant le même sujet, nous dit, à la page 538 du 2^{me} vol. de son *Canton de Vaud* : « Lavaux demeurait alors sans culture, et l'églantine élevait toute seule, dans sa blancheur vermeille, des treilles et des berceaux contre les rochers bruns du *Désaley*. »

Enfin, le docteur Levade, auteur du *Dictionnaire géographique et historique du Canton de Vaud*, édité en 1823, dit, entre autres, à l'occasion de ce vignoble :

« La clause de la confirmation de la donation de l'évêque *Guy de Marlanie*, par *Amédée*, en 1154, par laquelle la moitié de la récolte des vignes du *Désaley* sera allouée aux Frères de *Haut-Crêt*, pour leurs peines et leurs dépenses, a donné lieu, sans doute, à ce qui se pratique encore de nos jours, d'accorder la moitié de la prise aux vignerons qui travaillent les vignes, pour les indemniser de leurs frais de culture, de vendange, etc. »

Mariage impossible.

Il m'est arrivé un accident terrible, j'ai failli me noyer. J'en suis encore tout ému.

Pendant l'été, nous habitons un château aux environs d'Orléans ; ma tante de Salberg